

Communes & climat



La **santé** : une réflexion globale

Afamia Kaddour
7 novembre 2024



Quelques définitions

Santé (OMS 1948)

« état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

Promotion de la santé (Charte d'Ottawa 1986)

« ressource de la vie quotidienne » pour d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci »

La santé est une **ressource** importante de la vie quotidienne, un **droit fondamental** et un élément essentiel de la **question sociale**.

Au-delà des déterminants individuels et biologiques, la santé provient des **conditions d'existence** économique, éducative, politique et sociale ; de **l'équilibre écologique** et de la qualité des **liens sociaux**.

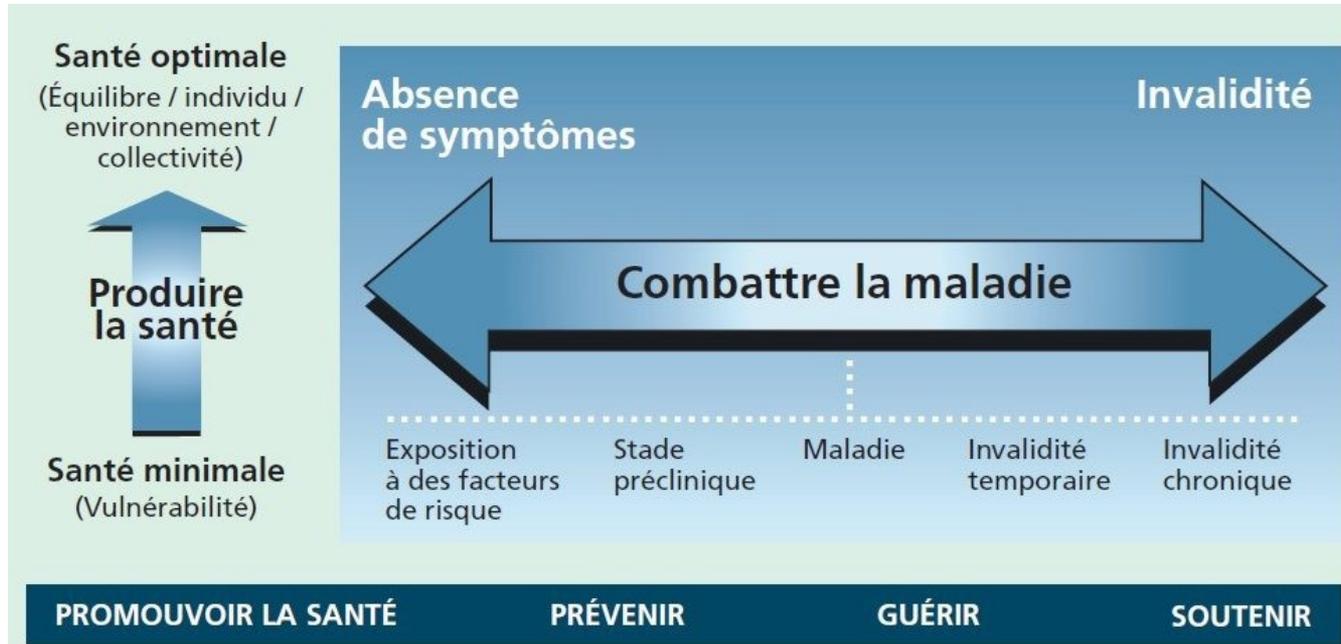
République et canton de Genève (2022). *Genève 2050 : prospective et mise en œuvre*. Tome 2 p.20-21



“



Continuum de la santé



Renaud, L. et Lafontaine G. (2018). *Guide pratique : Intervenir en promotion de la santé à l'aide de l'approche écologique*, 2^{ème} éd. Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RÉFIPS), Collection Partage.

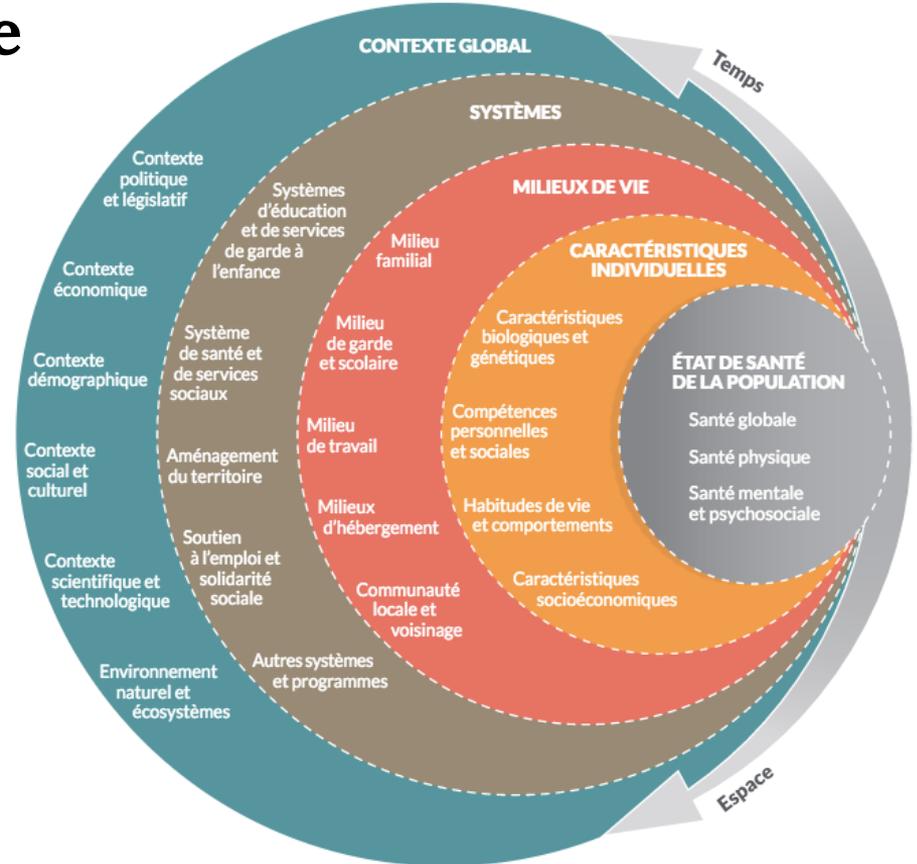
Charte d'Ottawa (1986)

1. Élaborer une politique publique saine
2. Créer des milieux favorables
3. Renforcer l'action communautaire
4. Acquérir des aptitudes individuelles
5. Réorienter les services de santé



Approche Ecologique

- Étude des interactions
- Hiérarchie imbriquée
- Niveaux individuel et collectif
- Échelles temporelles et spatiales





Salutogénèse

(Antonovsky 1996)

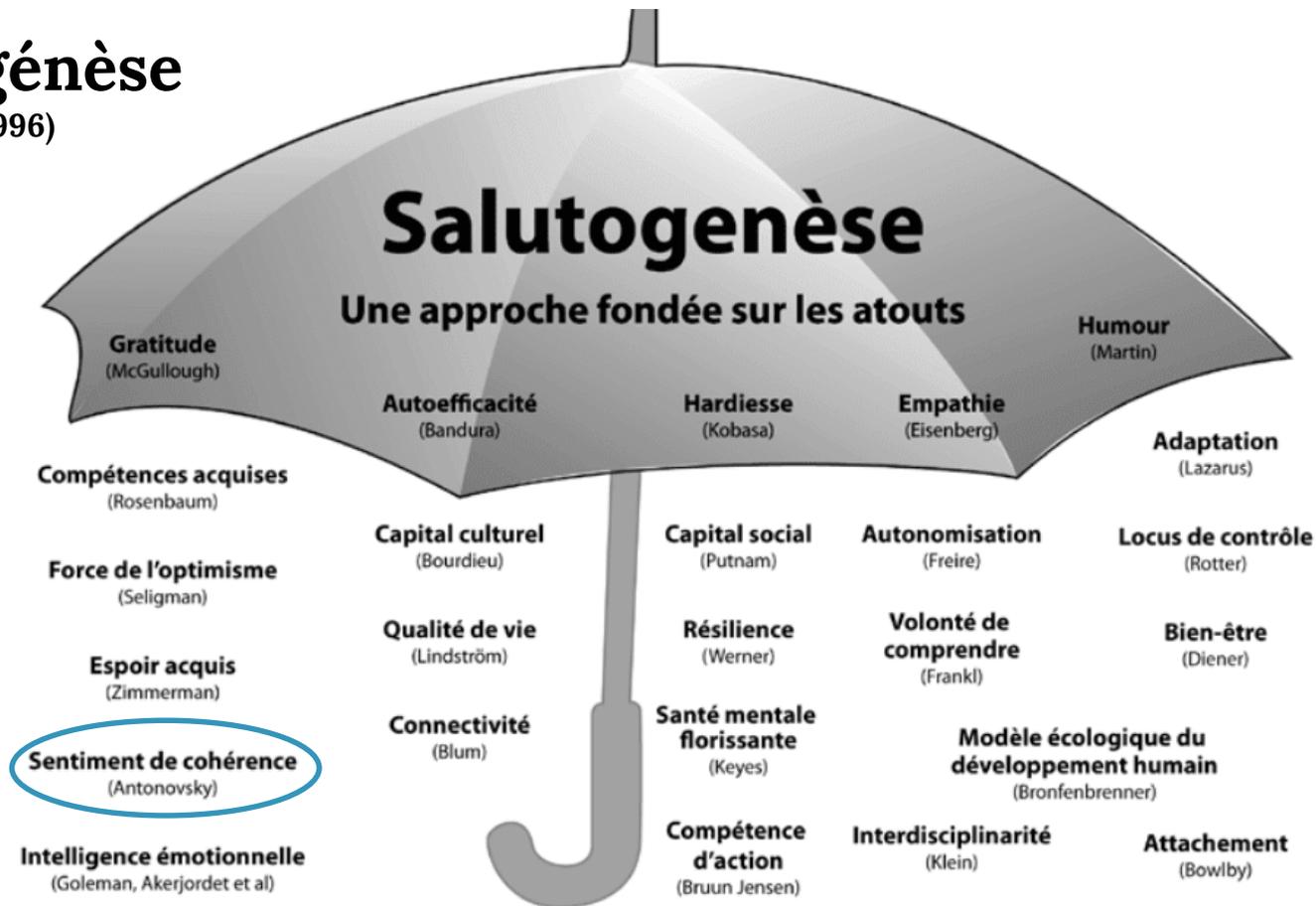


Lindström, B. et Ericksson, M. (2012). *La salutogénèse. Petit guide pour promouvoir la santé*. Presses de l'Université Laval



Salutogénèse

(Antonovsky 1996)



Lindström, B. et Ericksson, M. (2012). *La salutogénèse. Petit guide pour promouvoir la santé.* Presses de l'Université Laval



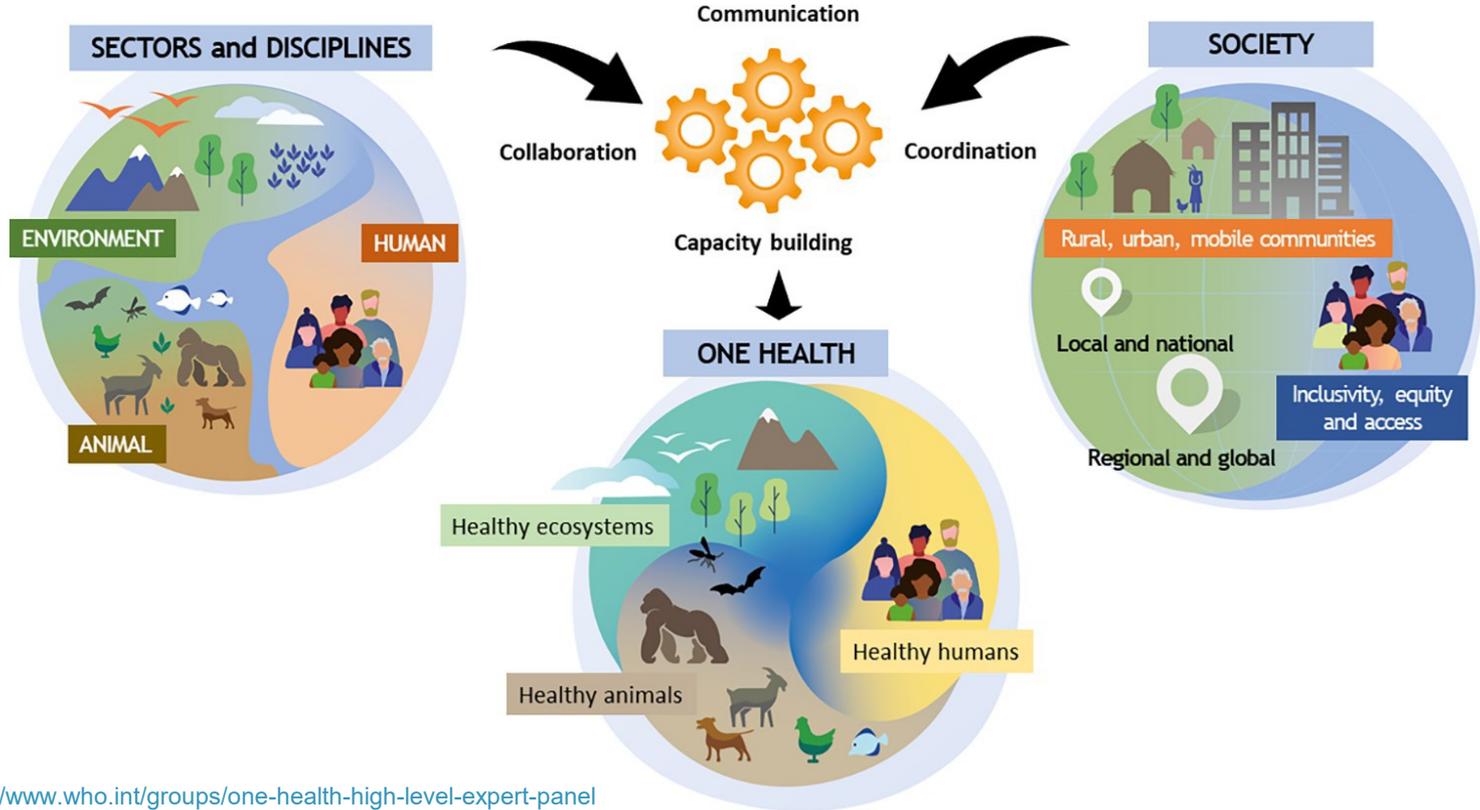
Salutogénèse

(Antonovsky 1996)



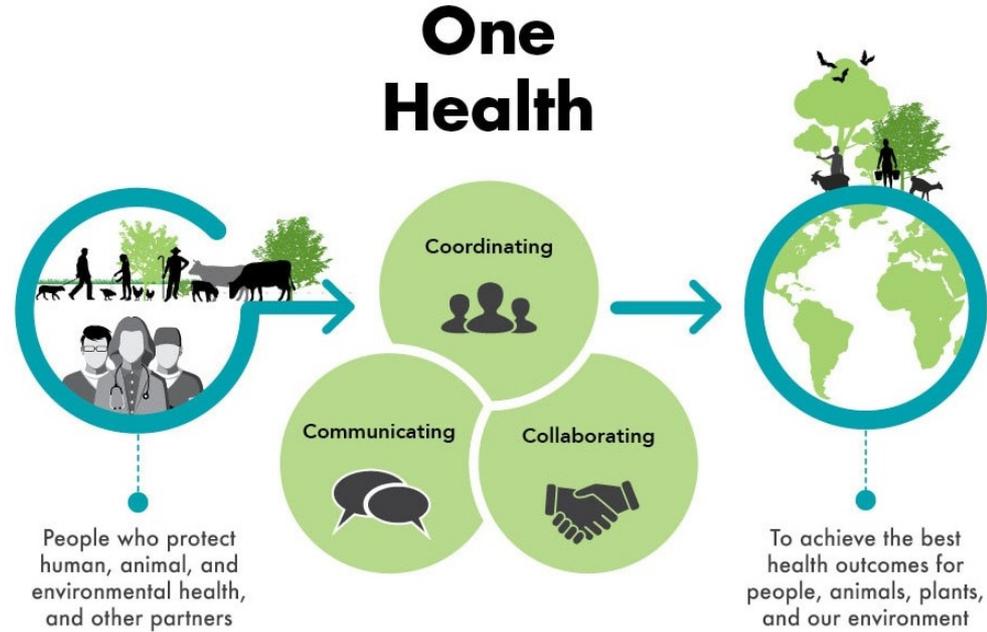
Lindström, B. et Ericksson, M. (2012). *La salutogénèse. Petit guide pour promouvoir la santé.* Presses de l'Université Laval

One Health



Principes

1. Équilibre socio-écologique
2. Responsabilité des humains
3. Transdisciplinarité et collaboration multisectorielle
4. Équité entre les secteurs et les disciplines
5. Parité sociopolitique et multiculturelle

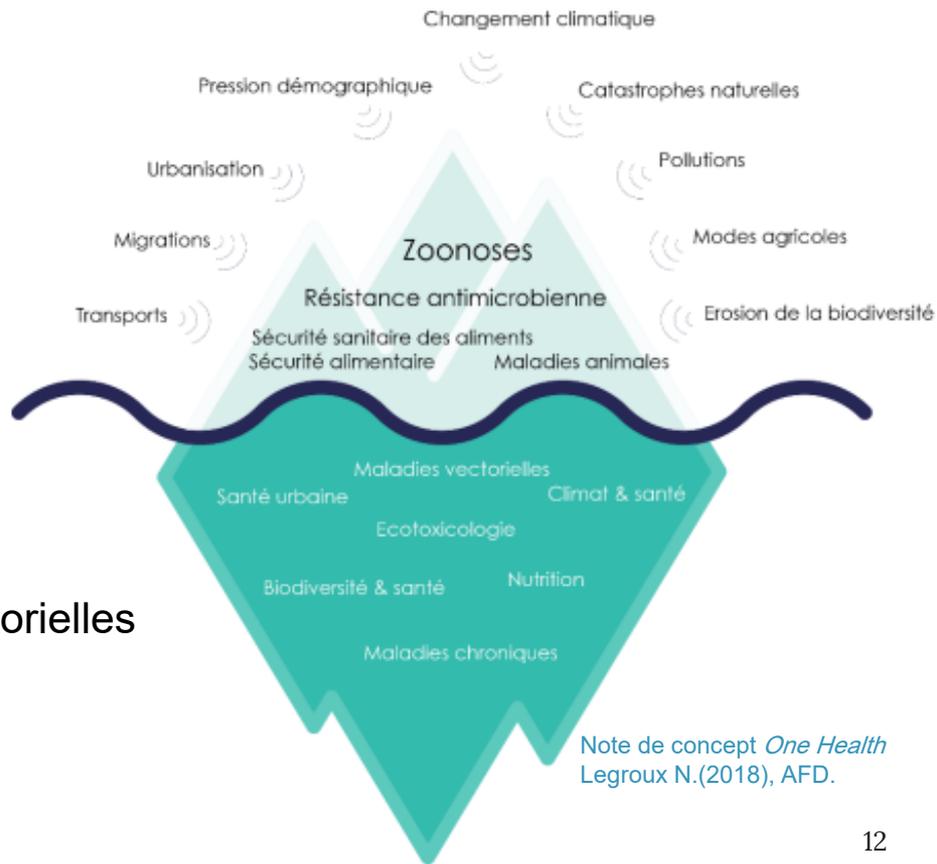


About One Health | One Health | CDC
https://www.cdc.gov/one-health/about/index.html#cdc_generic_section_3-how-does-a-one-health-approach-work

Vision systémique de la santé

Conséquences opérationnelles

1. Rechercher les causes plus large
2. Identifier les interdépendances
3. Activer les leviers d'action
4. Revenir à des approches empiriques
5. Partage des responsabilités intersectorielles



Note de concept *One Health*
Legroux N.(2018), AFD.



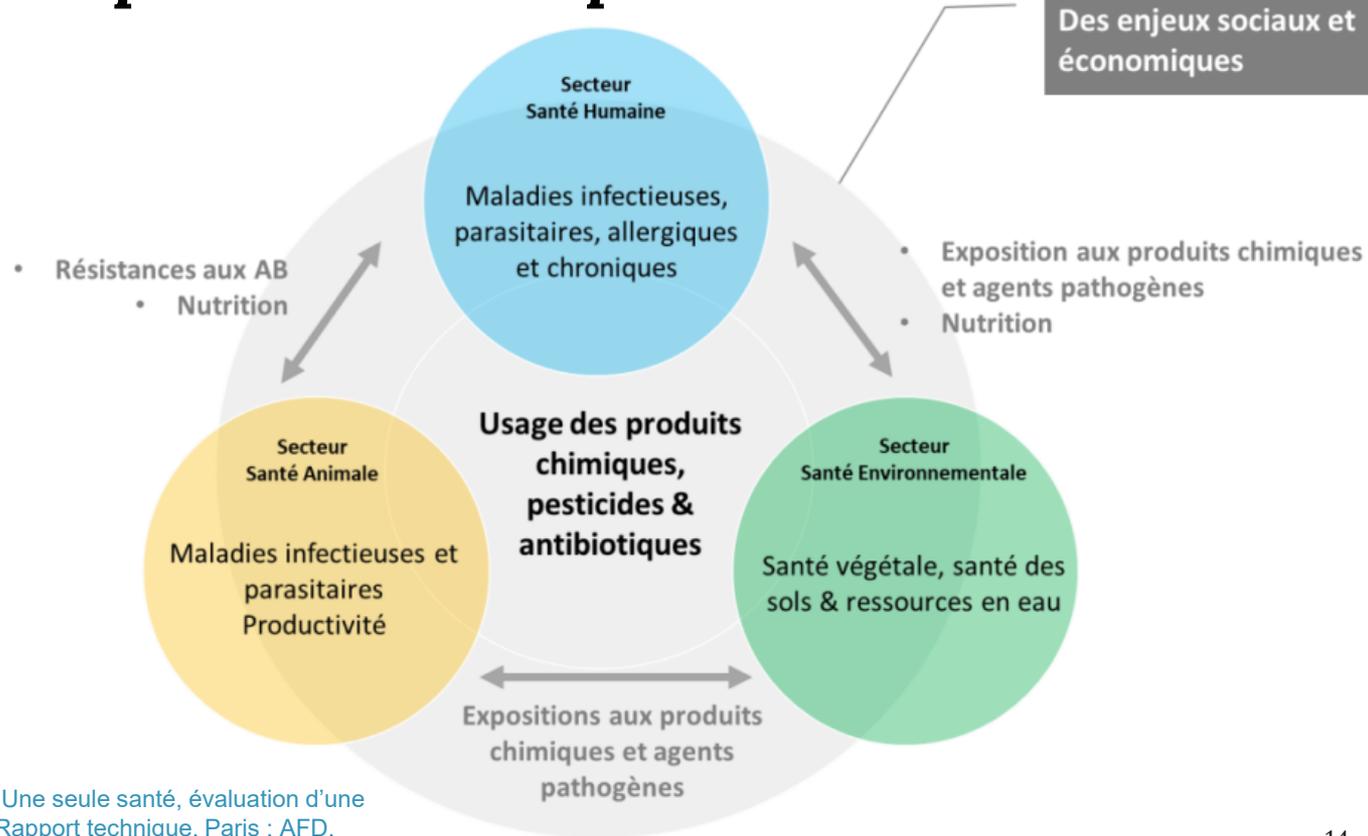
Effets de synergie

- ⊙ Economies d'échelle
- ⊙ Partage des coûts
- ⊙ Amélioration de l'efficacité des interventions
- ⊙ Garantie d'une meilleure sécurité sanitaire par une meilleure détection des maladies
- ⊙ Bénéfices économiques au-delà du secteur de la santé

Meilleure évaluation des impacts → valeur socio-économique de One Health

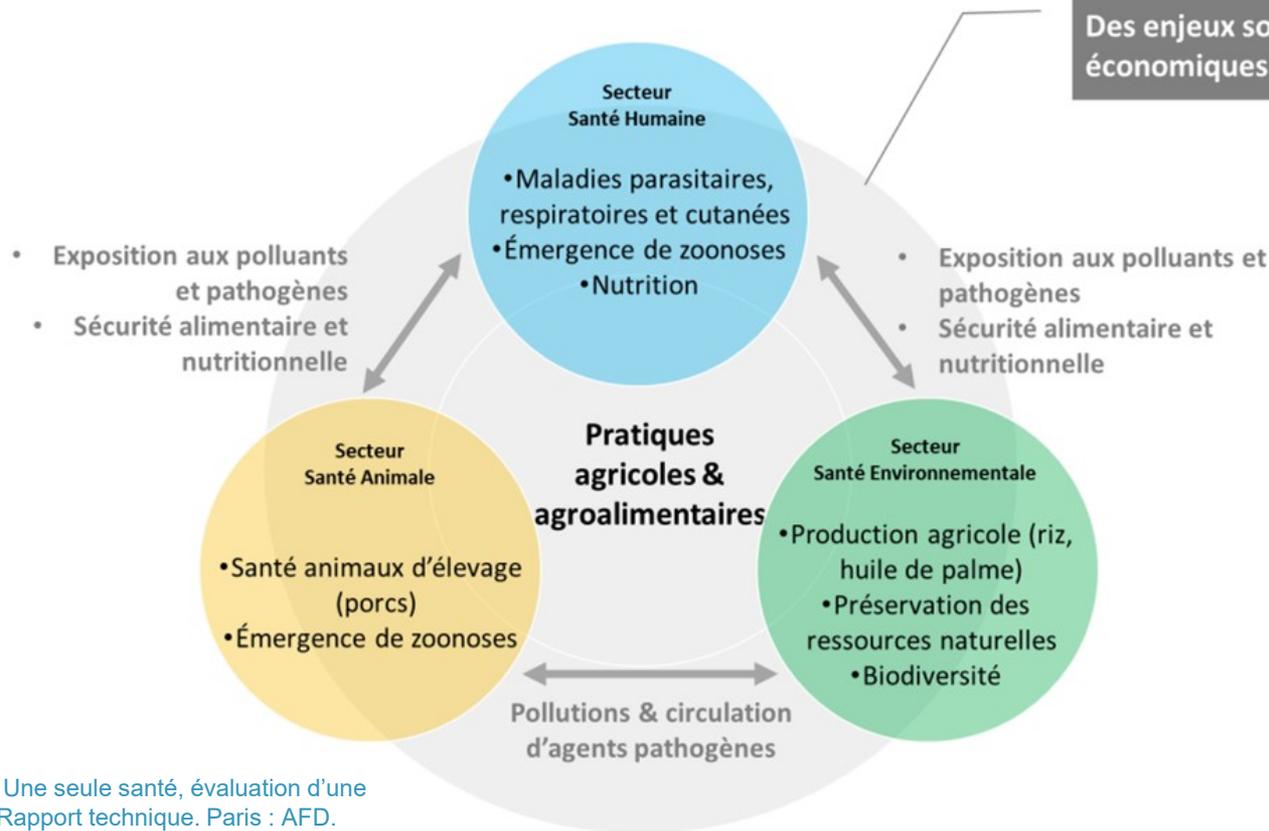
Exemple

Usage des produits chimiques



Exemple

Pratiques agricoles et agroalimentaires



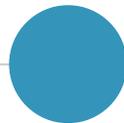


Concept peu appliqué

1. Besoin d'une définition plus simple, universelle et opérationnelle
2. Objectifs clairs
3. Politiques, structures et financements non adaptés
4. Difficulté d'intégration des projets complexes
5. Manque de temps
6. Manque de compétences collaboratives

Machalaba et al.,2018. « Institutionalizing One Health, from assessment to action »

Plan cantonal **PSP** 2024-2028





Concept PSP 2030

Vision

A l'horizon 2030,
le canton de Genève se situe à
l'avant-garde en matière d'espérance de vie
en bonne santé et de bien-être physique, mental et social.

7 principes directeurs

Prendre en compte les besoins de santé tout au long de la vie

Réduire les inégalités de santé

Promouvoir une approche positive de la santé

Favoriser l'*empowerment* individuel et communautaire en matière de santé

Agir sur tous les champs d'action et niveaux d'intervention possibles

Assurer le suivi et l'évaluation des actions

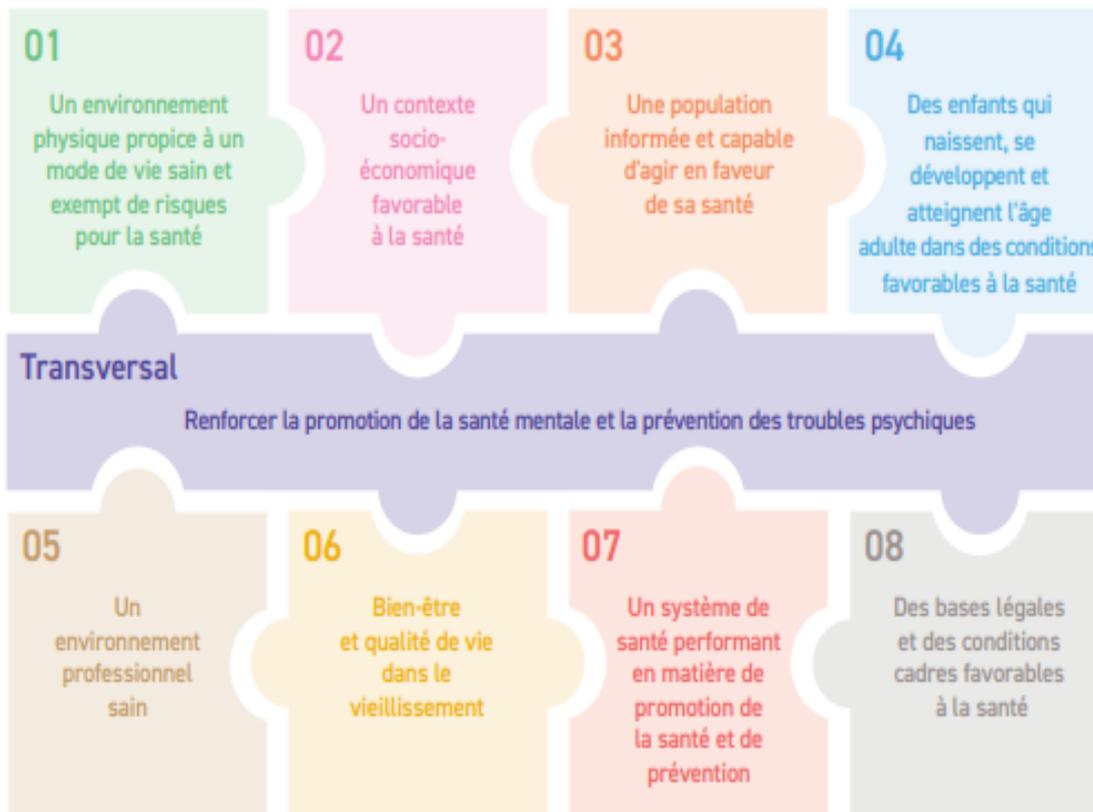
Agir sur le long terme et dans l'intérêt général

- Augmentation des maladies non-transmissibles
- Vieillesse de la population
- Atteintes à la santé causant peu de décès
- Risques sanitaires émergents et maladies transmissibles à surveiller
- Facteurs de risques liés aux comportements individuels
- Environnement physique

➔ Agir sur l'ensemble des **déterminants modifiables** de la santé, en prenant en considération l'importance des **inégalités en santé** tout en contrôlant les **coûts**.

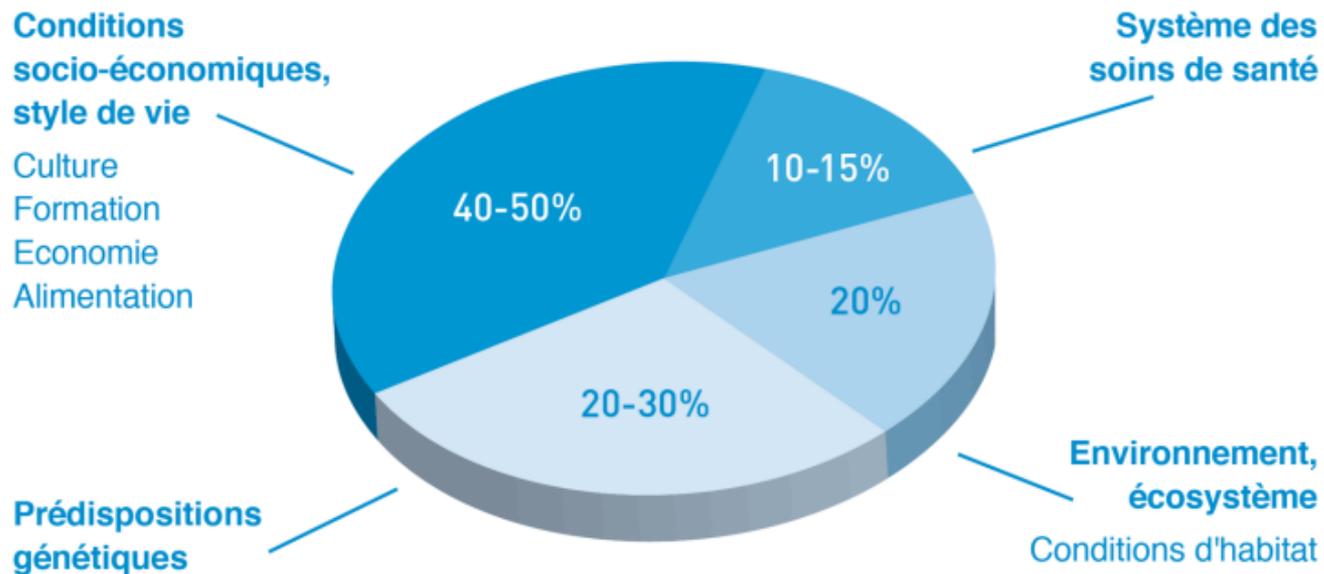


Huit axes stratégiques et un axe transversal





Facteurs d'influence sur la santé





Un environnement physique propice à un mode de vie sain et exempt de risques pour la santé

2 Priorités

Promouvoir un aménagement du territoire propice au bien-être et à un mode de vie favorable à la santé.

Réduire les risques sanitaires liés à l'exposition à des substances toxiques, des agents infectieux ou d'autres facteurs de risque environnementaux.

15 Actions

15 services << 11 offices << 5 départements

Communes

Bureaux d'experts

Organismes de recherche

Action 1.1	Dispositif cantonal de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule)
Action 1.2	Promouvoir un environnement favorable à une alimentation saine et équilibrée
Action 1.3	Prévenir les infections liées aux changements climatiques
Action 1.4	Réduire les risques d'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens
Action 1.5	Accompagnement au changement de comportements pour un air plus sain à Genève
Action 1.6	Réduire les risques sur la santé des produits phytosanitaires
Action 1.7	Mettre à disposition de la population une eau potable de qualité
Action 1.8	Promouvoir la mobilité active parmi les jeunes et les adultes "GE marche pour la santé et le climat"
Action 1.9	Promouvoir la pratique du vélo
Action 1.10	Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du plan directeur cantonal 2030
Action 1.11	Promouvoir la randonnée, les activités de plein air et la découverte du terroir genevois
Action 1.12	Promouvoir une consommation durable des produits alimentaires (sains, locaux et produits dans le respect de l'environnement)
Action 1.13	Renforcer la protection de la population contre le bruit
Action 1.14	Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur (ORTQAI)
Action 1.15	Renforcer les mesures de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule) dans le cadre de la protection de la santé au travail

Action 1.1

Dispositif cantonal de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule)

Action 1.2

Promouvoir un environnement favorable à une alimentation saine et équilibrée

Action 1.3

Plan d'adaptation aux changements climatiques

Action 1.4

Impacts sur la santé des périodes de fortes chaleurs

Action 1.5

Action 1.6

Action 1.7

Mettre à disposition de la population une eau potable de qualité

Action 1.8

Promouvoir la mobilité active parmi les jeunes et les adultes "GE marche pour la santé et le climat"

Action 1.9

Promouvoir la pratique du vélo

Action 1.10

Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du plan directeur cantonal 2030

Action 1.11

Promouvoir la randonnée, les activités de plein air et la découverte du terroir genevois

Action 1.12

Promouvoir une consommation durable des produits alimentaires (sains, locaux et produits dans le respect de l'environnement)

Action 1.13

Renforcer la protection de la population contre le bruit

Action 1.14

Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur (ORTQAI)

Action 1.15

Renforcer les mesures de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule) dans le cadre de la protection de la santé au travail

Action 1.1 Dispositif cantonal de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule)

Action 1.2 Promouvoir un environnement favorable à une alimentation saine et équilibrée

Action 1.3 Prévenir les infections liées aux changements climatiques

Action 1.4 Réduire les risques d'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens

Action 1.5

Alimentation saine et durable

Action 1.6 Réduire les risques sur la santé des produits phyto-sanitaires

Action 1.7 Mettre à disposition de la population une eau potable de qualité

Action 1.8 Promouvoir la mobilité active parmi les jeunes et les adultes "GE marche pour la santé et le climat"

Action 1.9 Promouvoir la pratique du vélo

Action 1.10 Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du plan directeur cantonal 2030

Action 1.11 Promouvoir la randonnée, les activités de plein air et la découverte du terroir genevois

Action 1.12 Promouvoir une consommation durable des produits alimentaires (sains, locaux et produits dans le respect de l'environnement)

Action 1.13 Renforcer la protection de la population contre le bruit

Action 1.14 Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur (ORTQAI)

Action 1.15 Renforcer les mesures de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule) dans le cadre de la protection de la santé au travail

Action 1

Action 1

Liens santé et agriculture

Action 1.3

Prévenir les infections liées aux changements climatiques

Action 1.4

Réduire les risques d'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens

Action 1.5

Accompagnement au changement de comportements pour un air plus sain à Genève

Action 1.6

Réduire les risques sur la santé des produits phytosanitaires

Action 1.7

Mettre à disposition de la population une eau potable de qualité

Action 1.8

Promouvoir la mobilité active parmi les jeunes et les adultes "GE marche pour la santé et le climat"

Action 1.9

Promouvoir la pratique du vélo

Action 1.10

Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du plan directeur cantonal 2030

Action 1.11

Promouvoir la randonnée, les activités de plein air et la découverte du terroir genevois

Action 1.12

Promouvoir une consommation durable des produits alimentaires (sains, locaux et produits dans le respect de l'environnement)

Action 1.13

Renforcer la protection de la population contre le bruit

Action 1.14

Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur (ORTQAI)

Action 1.15

Renforcer les mesures de prévention face aux événements climatiques particuliers et persistants (canicule) dans le cadre de la protection de la santé au travail

Action 1.1

Dispositif cantonal de prévention face aux événements climatiques particuliers et persistants (canicule)

Action 1

Perturbateurs endocriniens

Action 1.3

Prévenir les infections liées aux changements climatiques

Action 1.4

Réduire les risques d'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens

Action 1.5

Accompagnement au changement de comportements pour un air plus sain à Genève

Action 1.6

Réduire les risques sur la santé des produits phytosanitaires

Action 1.7

Mettre à disposition de la population une eau potable de qualité

Action 1.8

Promouvoir la mobilité active parmi les jeunes et les adultes "GE marche pour la santé et le climat"

Action 1.9

Promouvoir la pratique du vélo

Action 1.10

Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du plan directeur cantonal 2030

Action 1.11

Promouvoir la randonnée, les activités de plein air et la découverte du terroir genevois

Action 1.12

Promouvoir une consommation durable des produits alimentaires (sains, locaux et produits dans le respect de l'environnement)

Action 1.13

Renforcer la protection de la population contre le bruit

Action 1.14

Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur (ORTQAI)

Action 1.15

Renforcer les mesures de prévention face aux événements climatiques particuliers et persistants (canicule) dans le cadre de la protection de la santé au travail

Qualité de l'air

Action 1.1

Dispositif cantonal de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule)

Action 1

Action 1

Action 1.4

Réduire les risques d'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens

Action 1.5

Accompagnement au changement de comportements pour un air plus sain à Genève

Action 1.6

Réduire les risques sur la santé des produits phytosanitaires

Action 1.7

Mettre à disposition de la population une eau potable de qualité

Action 1.8

Promouvoir la mobilité active parmi les jeunes et les adultes "GE marche pour la santé et le climat"

Action 1.9

Promouvoir la pratique du vélo

Action 1.10

Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du plan directeur cantonal 2030

Action 1.11

Promouvoir la randonnée, les activités de plein air et la découverte du terroir genevois

Action 1.12

Promouvoir une consommation durable des produits alimentaires (sains, locaux et produits dans le respect de l'environnement)

Action 1.13

Renforcer la protection de la population contre le bruit

Action 1.14

Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur (ORTQAI)

Action 1.15

Renforcer les mesures de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule) dans le cadre de la protection de la santé au travail

Eau potable

Action 1.1 Dispositif cantonal de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule)

Action 1

Action 1

Action 1.4 Réduire les risques d'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens

Action 1.5 Accompagnement au changement de comportements pour un air plus sain à Genève

Action 1.6 Réduire les risques sur la santé des produits phytosanitaires

Action 1.7 Mettre à disposition de la population une eau potable de qualité

Action 1.8 Promouvoir la mobilité active parmi les jeunes et les adultes "GE marche pour la santé et le climat"

Action 1.9 Promouvoir la pratique du vélo

Action 1.10 Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du plan directeur cantonal 2030

Action 1.11 Promouvoir la randonnée, les activités de plein air et la découverte du terroir genevois

Action 1.12 Promouvoir une consommation durable des produits alimentaires (sains, locaux et produits dans le respect de l'environnement)

Action 1.13 Renforcer la protection de la population contre le bruit

Action 1.14 Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur (ORTQAI)

Action 1.15 Renforcer les mesures de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule) dans le cadre de la protection de la santé au travail

Action 1.1

Dispositif cantonal de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule)

Action 1

Mobilités

Action 1

Action 1.4

Réduire les risques d'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens

Action 1.5

Accompagnement au changement de comportements pour un air plus sain à Genève

Action 1.6

Réduire les risques sur la santé des produits phytosanitaires

Action 1.7

Mettre à disposition de la population une eau potable de qualité

Action 1.8

Promouvoir la mobilité active parmi les jeunes et les adultes "GE marche pour la santé et le climat"

Action 1.9

Promouvoir la pratique du vélo

Action 1.10

Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du plan directeur cantonal 2030

Action 1.11

Promouvoir la randonnée, les activités de plein air et la découverte du terroir genevois

Action 1.12

Promouvoir une consommation durable des produits alimentaires (sains, locaux et produits dans le respect de l'environnement)

Action 1.13

Renforcer la protection de la population contre le bruit

Action 1.14

Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur (ORTQAI)

Action 1.15

Renforcer les mesures de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule) dans le cadre de la protection de la santé au travail

Urbanisme

Action 1.1

Dispositif cantonal de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule)

Action 1

Action 1

Action 1.4

Réduire les risques d'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens

Action 1.5

Accompagnement au changement de comportements pour un air plus sain à Genève

Action 1.6

Réduire les risques sur la santé des produits phytosanitaires

Action 1.7

Mettre à disposition de la population une eau potable de qualité

Action 1.8

Promouvoir la mobilité active parmi les jeunes et les adultes "GE marche pour la santé et le climat"

Action 1.9

Promouvoir la pratique du vélo

Action 1.10

Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du plan directeur cantonal 2030

Action 1.11

Promouvoir la randonnée, les activités de plein air et la découverte du terroir genevois

Action 1.12

Promouvoir une consommation durable des produits alimentaires (sains, locaux et produits dans le respect de l'environnement)

Action 1.13

Renforcer la protection de la population contre le bruit

Action 1.14

Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur (ORTQAI)

Action 1.15

Renforcer les mesures de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule) dans le cadre de la protection de la santé au travail

Bruit

Action 1.1

Dispositif cantonal de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule)

Action 1

Action 1

Action 1.4

Réduire les risques d'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens

Action 1.5

Accompagnement au changement de comportements pour un air plus sain à Genève

Action 1.6

Réduire les risques sur la santé des produits phytosanitaires

Action 1.7

Mettre à disposition de la population une eau potable de qualité

Action 1.8

Promouvoir la mobilité active parmi les jeunes et les adultes "GE marche pour la santé et le climat"

Action 1.9

Promouvoir la pratique du vélo

Action 1.10

Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du plan directeur cantonal 2030

Action 1.11

Promouvoir la randonnée, les activités de plein air et la découverte du terroir genevois

Action 1.12

Promouvoir une consommation durable des produits alimentaires (sains, locaux et produits dans le respect de l'environnement)

Action 1.13

Renforcer la protection de la population contre le bruit

Action 1.14

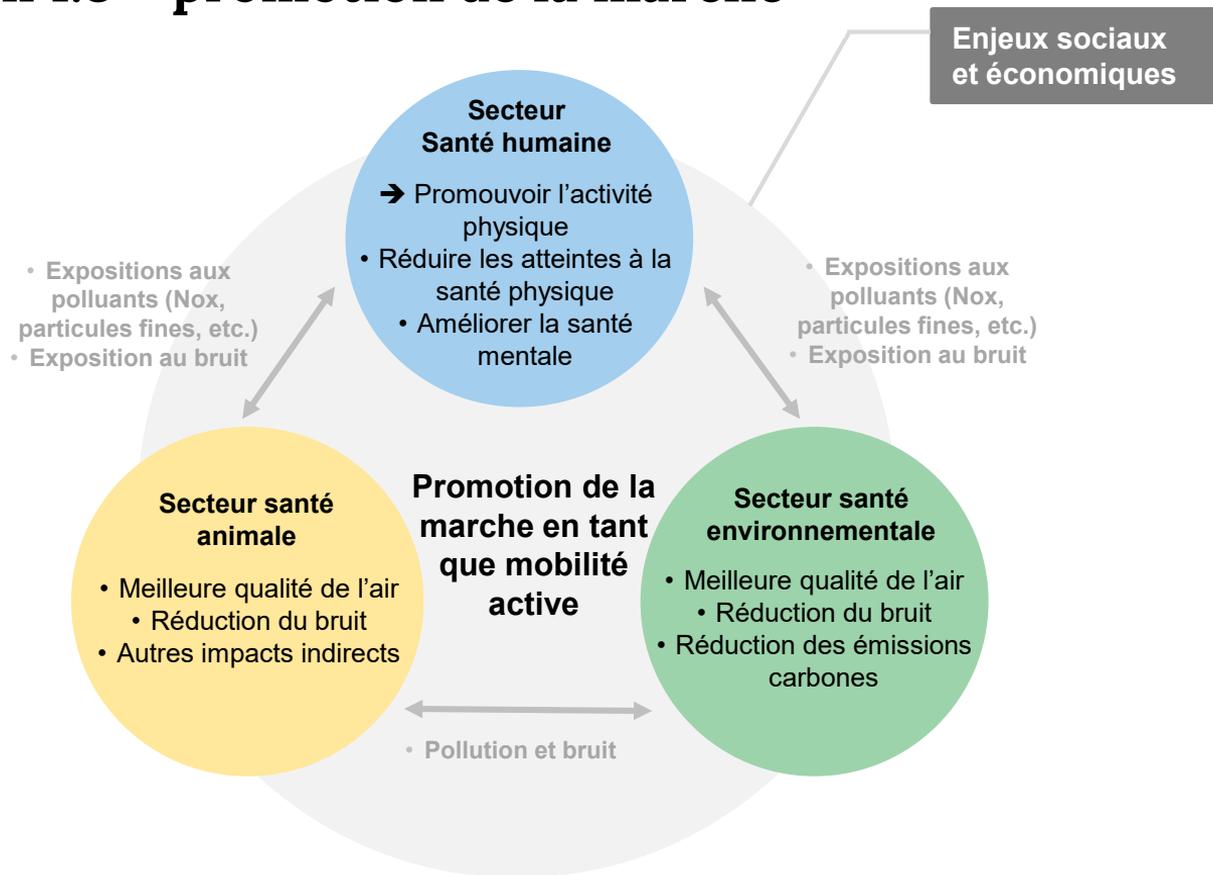
Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur (ORTQAI)

Action 1.15

Renforcer les mesures de prévention face aux évènements climatiques particuliers et persistants (canicule) dans le cadre de la protection de la santé au travail

Déploiement du modèle «one health»

Action 1.8 – promotion de la marche



Le cadre institutionnel

Plan cantonal

de promotion de la santé et de prévention

2024 - 2028



Santé



PLAN D'ACTIIONS DES MOBILITÉS
ACTIVES 2024-2028 (PAMA)

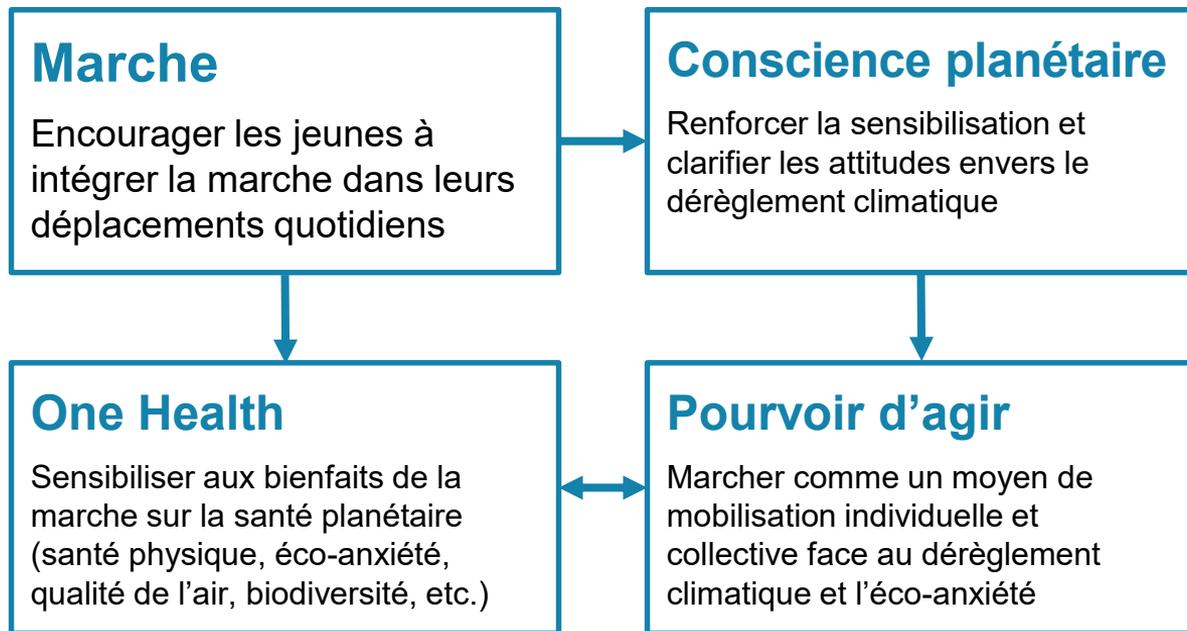
Mobilités



Qualité de l'air

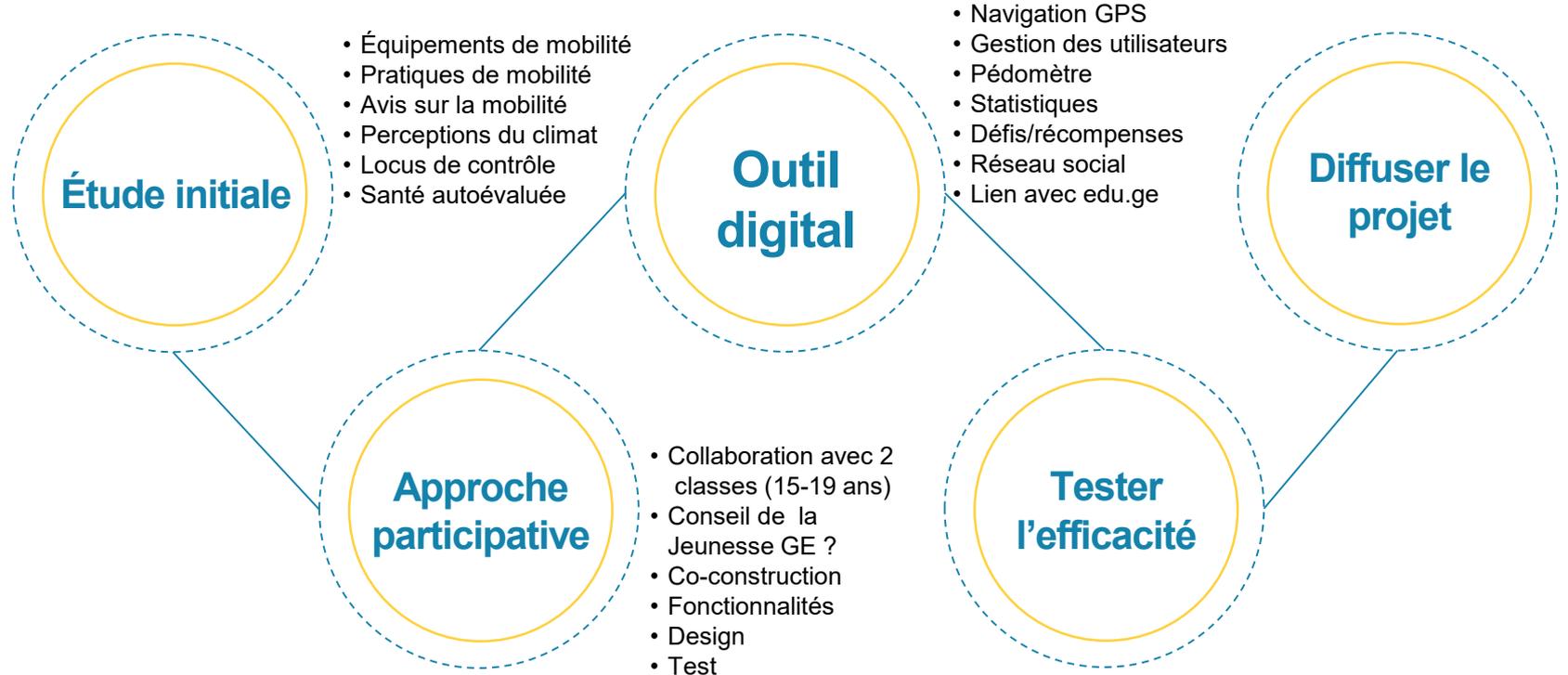
- Éducation
- Sport & culture
- Technologie digitale
- Recherche
- Associations

Vision du projet





Contenu et étapes de réalisation





Résultats préliminaires

N = 2030 ; age moyen = 16 ans

45% jeune femme ; 50% jeune homme ; 5% non-binaire

Pratiques de marche domicile - l'école



85% marcher une partie du trajet (> 5')
au moins une fois par semaine

58% marcher pour un trajet complet
au moins une fois par semaine

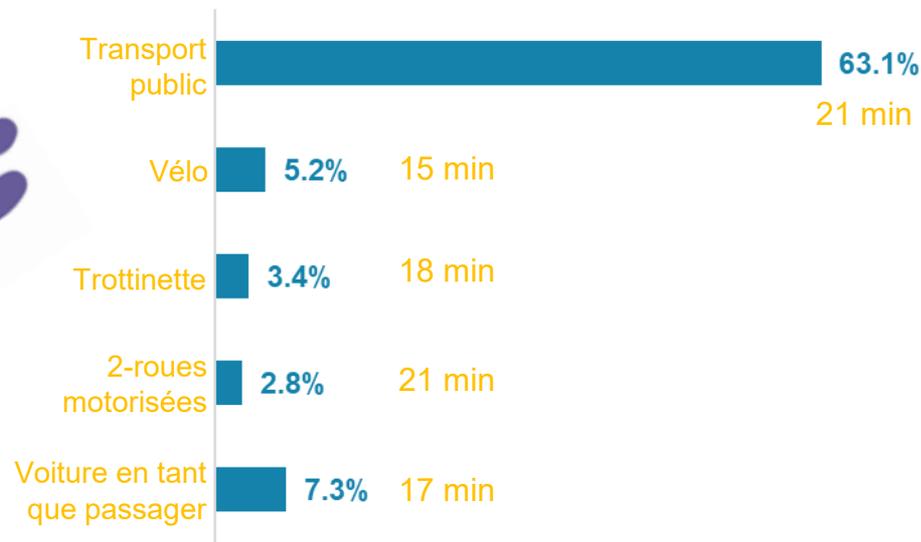
18% marcher à l'école 5 fois par
semaine



28 minutes

Temps moyen de marche pour
un trajet complet domicile-école

Autres pratiques de transport 5 jours /semaine





Pourquoi marcher à l'école / pourquoi pas ?



3 profils liés au ressenti face au dérèglement climatique

Notre étude

Étude internationale

16-25 ans, dix pays : Australie, Brésil, Inde, Philippines, Nigéria, Finlande, France, Portugal, Royaume-Uni, USA

Eco-indifférence

Absence d'inquiétude

42%

16%

Eco-anxiété

Inquiétude avec effet négatif

19%

45%

Eco-conscience

Inquiétude sans effet négatif

40%

84%



Aspects de la vie quotidienne : manger, me concentrer, travailler, étudier, dormir, passer du temps dans la nature, jouer, m'amuser, interagir avec les autres

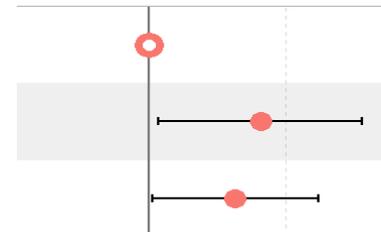
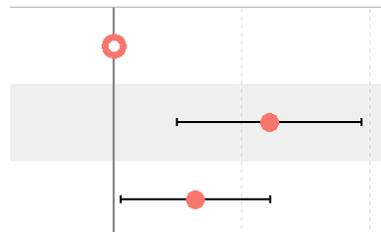
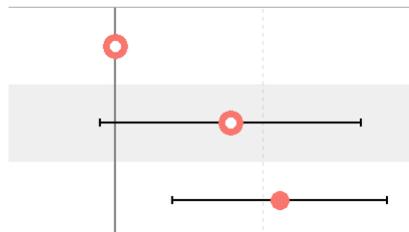
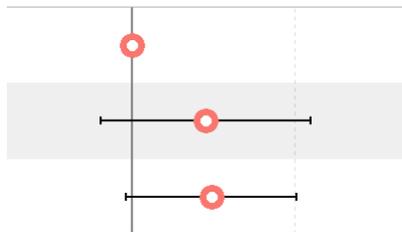
Liens avec la mobilité et le mouvement

Fréquence marche

Fréquence vélo

Randonnée

Pratique sportive



Variables de contrôle : âge, genre, distance entre domicile et école, revenu des communes de résidence, locus individuel de contrôle (interne et externe)

- Réaction saine et rationnelle
 - Importance de la reconnaissance des sentiments négatifs
 - Renforcer la résilience individuelle et collective
 - Mobiliser des stratégies d'action qui s'attaquent aux causes
- ➔ Transformer l'éco-anxiété en une force motrice pour le changement positif

● La santé dans toutes les politiques publiques (HiAP)

Intégrer des considérations de santé dans l'élaboration de toutes les politiques

- Intersectorialité : éducation, agriculture, transports, urbanisme, etc. pour évaluer et anticiper l'**impact de leurs politiques sur la santé**.
- Équité en santé : **réduire les inégalités** de santé en traitant les déterminants socio-économiques.
- **Transparence** sur les impacts et **redevabilité** des secteurs concernés envers la population pour les résultats en matière de santé.



La santé pour toutes les politiques publiques

La santé et le bien-être doivent être des priorités transversales dans chaque domaine des politiques publiques

- Priorité à la santé dans la prise de décision
- Responsabilisation collective
- Réduction des inégalités de santé
- Participation de la communauté et des parties prenantes

Toutes les décisions politiques devraient être orientées vers la création d'un environnement globalement plus sain pour chaque individu



Pour aller plus loin...

1. Commission Genève 2050

République et canton de Genève (2022). *Genève 2050 : prospective et mise en œuvre*. Tome 2 p.20-21

2. Concept de salutogénèse

Lindström, B. et Ericksson, M. (2012). La salutogénèse. Petit guide pour promouvoir la santé. Presses de l'Université Laval

3. One Health

<https://www.who.int/groups/one-health-high-level-expert-panel>

Duhamel, 2021. One Health - Une seule santé, évaluation d'une approche intégrée en santé. Rapport technique. Paris : AFD.

4. Évaluation d'impact sur la santé

Jabot F., Rivadeneyra-Sicilia A. Health impact assessment institutionalisation in France: state of the art, challenges and perspectives. Impact Assessment and Project Appraisal, 2021.

Merci pour votre attention !

